



COMPTE RENDU DU CTS SG DU 3 FÉVRIER 2022

Le CTS-SG s'est réuni le 3 février sous la présidence de Sylvain LATARGET, Adjoint du Secrétaire général.

Étaient présents CRHAC en tant que représentant de l'administration et toutes les OS : CGT – FO – CFDT – UNSA.

Point n° 1 : le procès-verbal du CTS-SG du 06/04/21 est approuvé.

Point n° 2 : 3ème présentation de la refonte des SNUM et des PNM par Serge GUILBAUD, sous-directeur PNM.

Rappel du contexte :

Actuellement les services déconcentrés du SNUM représentent 6 entités réparties sur le territoire métropolitain (Aix, Bordeaux, Metz, Lille, Rouen, Rhône Alpes), cela représente 6 départements d'activité.

Le projet de réorganisation présenté aux organisations syndicales consiste à refondre 6 départements en 4 nouveaux départements composés de 2 groupes pour chacun d'eux (1 groupe produits métiers, 1 groupe GTI).

D'après l'administration, cette refonte a pour but de favoriser la transversalité, la mutualisation des activités et le dynamisme. Les chefs de groupe deviennent adjoints aux chefs de bureau qui encadrent des équipes de 30 / 35 personnes. Auparavant les équipes étaient rattachées à des clients ou des types métiers. La direction affirme que cette réorganisation n'a pas pour but de supprimer des postes car les agents seront amenés à diversifier leurs activités.

Il y aura en 2022, 50 nouveaux agents formés et des mesures d'accompagnement en travail collaboratif avec appui du CVRH.

Il n'est pas prévu à ce jour de prime de restructuration dans le cadre de la refonte du service, ce que la CGT regrette.

Des formations sont prévues sur un module formation / action, le temps de formation est intégré dans le temps de travail (tutorats).

Il n'y aura pas de publications de postes, mais une fusion des équipes et un repositionnement des agents dans la nouvelle structure.

POINTS DIVERS

Les représentants du personnel évoquent le refus du télétravail pour les agents du standard, qui dépendent de la DAF, ils dénoncent l'appauvrissement du dialogue social avec la perspective de la suppression des CT locaux au profit d'un CT global. Les organisations syndicales demandent à l'administration que soient identifiés des référents locaux afin de maintenir ce dialogue.

Un éclairage est demandé sur l'actualisation des consignes sanitaires, la réponse de l'administration est : « Il faut aller consulter l'Intranet ».

Est enfin évoqué le sujet problématique de la médecine du travail :
l'administration répond qu'il est très difficile de trouver des candidats ; de ce fait, CRHAC a lancé un marché avec une entreprise en vue de recruter : 1 médecin, 2 infirmier·e·s, 1 assistant·e médical·e, qui devraient constituer l'équipe complète.

Le prochain CTS SG est prévu au printemps prochain.

Vos élus titulaires présents à la réunion

Yannick MOREL

Anne THUILLIER